

ANNEXE .BLOG - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .BLOG

version n° 2.0 du 23 avril 2025

En complément du [Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi](#), l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .BLOG supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans le Contrat d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .BLOG.1. Organisation du nommage

.BLOG est une extension générique dont l'objectif est d'être utilisé en tant qu'espace intuitif en ligne pour des services de blog.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour le .BLOG sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org/>
- Registre :
Knock Knock WHOIS There(.BLOG) : <https://nic.blog/>
- Opérateur technique du Registre :
CIRA : <https://www.cira.ca/en/registry/cira-registry-platform>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net/>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .BLOG.2. Règles d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .BLOG Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .BLOG, définies par l'ICANN et Knock Knock WHOIS There, consultables aux adresses suivantes :

- Politiques du Registre :
<https://my.blog/privacy-policy/>
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .BLOG. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .BLOG est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/blog>

Article .BLOG.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/blog/info>

Les .BLOG sont ouverts à tous.

Article .BLOG.4. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/blog>
(specification 5. schedule of reserved names),

Les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Vous acceptez que le Registre puisse réserver, restreindre ou bloquer certains noms de domaine de l'enregistrement. Le Registre peut ajouter ou retirer des noms de domaine de sa liste de domaines réservés à tout moment. Cette liste de termes réservés consiste principalement :

- en des noms réservés pour les opérations du Registre et d'autres fins incluant sans limitation certains noms premium ;
- ou temporairement indisponibles pour d'autres raisons.

L'enregistrement des noms de domaine « premium » n'est pas disponible sur Notre interface, veuillez contacter Notre service clients.

Article .BLOG.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .BLOG.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/blog>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

Article .BLOG.7. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données **Whois** publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article .BLOG.8. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .BLOG, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <https://www.icann.org/resources/pages/dndr-2012-02-25-en>
- Explications sur l'UDRP : <https://www.icann.org/resources/pages/dndr-2012-02-25-en-udrp>
- Principes Directeurs UDRP : <https://www.icann.org/resources/pages/help/dndr/udrp-en>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <https://www.icann.org/resources/pages/providers-6d-2012-02-25-en>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.icann.org/urs-en>

Article .BLOG.9. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .BLOG.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .BLOG.11. Processus de destruction

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une

période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .BLOG.12. Obligations du titulaire

Vous vous engagez à fournir et à maintenir des coordonnées personnelles exactes, fiables et à jour. À défaut, le Registre pourra suspendre et/ou supprimer Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que la distribution de logiciels malveillants, l'exploitation abusive de botnets, le phishing, le piratage, la violation de marques ou de droits d'auteur, les pratiques frauduleuses ou trompeuses, la contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi applicable sont expressément interdits. A défaut de respecter cette disposition, Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre les poursuites pour le préjudice causé aux tiers et les sanctions prévues par les textes en vigueur.

Gandi peut annuler ou suspendre les enregistrements si Vous ne répondez pas aux questions relatives au respect des Règles du Registre.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, agents et affiliés, contre toute réclamation, tout dommage, toute responsabilité, tout coût et toute dépense, y compris les honoraires et frais raisonnables d'avocat, résultant ou liés, pour quelque raison que ce soit, à l'enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation d'indemnisation survivra à la résiliation ou à l'expiration du présent contrat, quelle qu'en soit la cause.

Article .BLOG.13. Droits du Registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit de refuser, d'annuler ou de transférer tout enregistrement ou toute transaction, ou de placer tout nom de domaine en situation de verrouillage du registre, de détention (suspension) ou dans un statut similaire, s'il le juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion :

- se conformer aux spécifications adoptées par tout groupe industriel généralement reconnu comme faisant autorité en ce qui concerne l'Internet (par exemple, RFC) ;
- pour corriger les erreurs commises par lui-même, son opérateur technique ou tout bureau d'enregistrement dans le cadre de l'enregistrement d'un nom de domaine ;
- pour le non-paiement de frais ;
- ou pour faire appliquer sa politique d'utilisation acceptable.

Le Registre se réserve également le droit de placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou autre statut similaire pendant la résolution d'un litige.

Les exclusions et limitations de responsabilité de Gandi prévues dans Notre contrat d'enregistrement de domaine s'appliquent également au Registre et à son prestataire technique.

-fin de l'annexe .BLOG-